

October 11, 2022

To: All Pioneer Manor residents, families, and substitute decision makers

Re: Pioneer Manor Update #145

We thank everyone for their continued support and would like to share the following updates:

COVID-19 Outbreak Status

The Home is pleased to share that Public Health Sudbury & Districts has lifted the outbreak status for the Tulip Home Area, effective October 10, 2022. The Lilac/Mallard Home Area remains in outbreak and as of this afternoon, there is one active COVID-19 case. As per Public Health direction, another round of surveillance testing is scheduled for Thursday, October 13, for staff and residents of the Lilac/Mallard Home Area. Results are expected within 48 to 72 hours, and resident families will be notified if their loved one has received a positive test result or has been identified as a close contact of a positive COVID-19 case. As of this morning, eye protection (goggles) is no longer required facility wide, but continues to be required in the Lilac/Mallard Home Area.

A reminder that all residents in the Lilac/Mallard Home Area may have only one essential caregiver visit at a time, no general visitors are permitted. In addition, only those essential caregivers are permitted in the outbreak Home Areas and must comply with all infection prevention and control requirements, including wearing full personal protective equipment and remaining in resident rooms. Non-essential resident absences are not permitted for residents in Home Areas in outbreak.

Updated Public Health Measures

The Ministry has announced changes to the COVID-19 Guidance Document for Long-term Care Homes in Ontario, which takes effect October 14. If the Home Area is not in outbreak, visitors will be permitted to visit a loved one and remove their mask during the visit when in a private room, such as a bedroom (not shared) or the solarium (no other residents present). Outside of these areas, visitors and caregivers are required to be masked.

Bivalent COVID-19 Vaccination

The Moderna Bivalent COVID-19 vaccine booster is available and will be offered to all eligible residents on Wednesday, October 12, 2022. Registered staff will be going to each Home Area to administer the vaccine to residents who wish to receive it and have provided consent.

In addition, staff and visitor clinics will be offered from 9 a.m. to 12 p.m. and 1 to 4 p.m. in the Winter Park on October 13, 14, 18, 19 and 20. The bivalent booster is available to individuals 18 years of age and older at least three months after infection with COVID-19 or following completion of a primary series and/or a previous booster dose. Vaccination will be provided on a first come first served basis, no appointment is necessary, but a valid health card is required. For any questions related to the upcoming clinics or eligibility for vaccination, please contact Lisa Schell at 705-566-4282, extension 3234.

As always, please do not hesitate to contact us should you have any questions.

Sincerely,



Aaron Archibald
Director, Long-Term Care Services

c.c.: Councillor Geoff McCausland, Chair, Community Services Committee
Ed Archer, Chief Administrative Officer
Steve Jacques, General Manager, Community Development
Dr. Maurice St. Martin, Medical Director
Andrée Quesnel, Nicole Jacklin, Managers of Resident Care
Dianna Foster, Family Council
Maria Aprea, Resident Council

Le 11 octobre 2022

Objet : Cent quarante-cinquième mise à jour du Manoir des pionniers

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous remercions tout le monde de leur soutien continu et tenons à partager les mises à jour suivantes :

Mise à jour sur l'éclosion de COVID-19

Le Manoir des pionniers est heureux de vous informer que le 10 octobre 2022, Santé publique Sudbury et districts a déclaré la fin de l'éclosion dans l'aire résidentielle Tulip. Le statut d'éclosion demeure en place dans l'aire Lilac/Mallard, qui compte actuellement un cas actif de COVID-19. Conformément aux directives de Santé publique Sudbury et district, nous administrerons d'autres tests de surveillance le jeudi 13 octobre à tous les employés et les résidents de l'aire Lilac/Mallard. Nous devrions recevoir les résultats dans les 48 à 72 heures. Si un résident reçoit des résultats positifs à un test de COVID-19 ou s'il est identifié comme étant un contact étroit d'un cas positif de COVID-19, nous en informerons sa famille. Depuis ce matin, il n'est plus nécessaire de porter une protection oculaire (lunettes de protection) partout dans l'établissement; elle continue toutefois d'être requise dans l'aire résidentielle Lilac/Mallard.

Nous vous rappelons que tous les résidents de l'aire résidentielle Lilac/Mallard ne peuvent recevoir qu'une seule personne soignante essentielle à la fois; les visiteurs généraux leur sont interdits. De même, seules ces personnes soignantes essentielles sont autorisées dans les aires résidentielles en éclosion et doivent respecter toutes les exigences en matière de prévention et de contrôle des infections, y compris porter tout l'équipement de protection individuelle indiqué et demeurer dans la chambre du résident qu'elles visitent. Les absences non essentielles sont interdites aux résidents des aires résidentielles en éclosion.

Nouvelles mesures de santé publique

Le ministère a annoncé des changements à sa directive intitulée « COVID-19 : Document d'orientation pour les foyers de soins de longue durée en Ontario »; ces changements doivent entrer en vigueur le 14 octobre. S'il n'y a aucune éclosion dans une aire résidentielle, les visiteurs seront autorisés à y visiter un proche et à enlever leur masque durant la visite dans une pièce privée, comme une chambre (non partagée) ou un solarium (sans autre résident dans celui-ci). À l'extérieur de ces espaces, les visiteurs et les personnes soignantes sont tenus de porter un masque.

Vaccin bivalent contre la COVID-19

Le vaccin bivalent contre la COVID-19 de Moderna est maintenant disponible comme dose de rappel et sera offert à tous les résidents admissibles le mercredi 12 octobre 2022. Des membres du personnel autorisé se rendront dans les aires résidentielles afin d'y administrer le vaccin aux résidents qui désirent le recevoir et qui ont donné leur consentement.

De plus, des cliniques de vaccination seront offertes dans le parc d'hiver, à l'intention du personnel et des visiteurs, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h les 13, 14, 18, 19 et 20 octobre. Le vaccin bivalent est offert comme dose de rappel aux personnes de 18 ans et plus au moins trois mois après une infection à la COVID-19 ou après avoir terminé une série primaire ou après avoir obtenu une dose de rappel précédente. Les vaccins seront administrés selon le principe du premier arrivé, premier servi. Aucun rendez-vous n'est requis, mais vous avez besoin d'une carte Santé valide. Si vous avez des questions sur les cliniques à venir ou sur l'admissibilité au vaccin, veuillez communiquer avec Lisa Schell au 705 566-4282, poste 3234.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur, Services de soins de longue durée

- c. c. Conseiller Geoff McCausland, président, Comité des services communautaires
Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire
Dr Maurice St. Martin, directeur médical
Andrée Quesnel et Nicole Jacklin, gestionnaires des soins aux résidents
Dianna Foster, Conseil des familles
Maria Aprea, Conseil des résidents

